

VERS UN PÔLE DÉVELOPPEMENT LOCAL SUR LE SITE DE L'UNION

« Le temps vient je crois, de donner plus de cohérence et plus d'efficacité aux formations universitaires pour les métiers du développement local. » Dominique Voynet, Lille, 22 mai 2000

1. UNE DES CINQ ORIENTATIONS DE L'USTL POUR SON ACTIVITÉ FORMATION CONTINUE
 2. UNE IMPLICATION TRENTENAIRE DU CUEEP SUR CETTE THÉMATIQUE
 21. l'approche territoriale
 22. une expertise éprouvée
 23. les cousinages
 3. LE PROJET USTL/CUEEP
 31. TEMPS 1 - CONSTRUIRE UNE VISIBILITÉ DE L'OFFRE UNIVERSITAIRE (USTL puis toutes universités régionales)
 311. en matière de formation des acteurs des territoires
 312. en matière d'animation territoriale (à base éducative)
 313. en matière d'ingénierie du développement local
 32. TEMPS 2 - CONSTRUIRE LA PLATE-FORME RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
 321. RESSOURCES DOCUMENTAIRES
 322. RELAIS DE RESSOURCES INGÉNIEURIALES
 323. RELAIS DE RESSOURCES FORMATIVES
 324. LIEU DE MUTUALISATION DES POLITIQUES ET DES PRATIQUES
-

1. UNE DES CINQ ORIENTATIONS DE L'USTL POUR SON ACTIVITÉ FORMATION CONTINUE

JEAN-LOUIS,

Je te laisse ce s-là, mais aussi l'inscription du site de l'UNION dans l'ensemble de ce texte de cadrage. N'ayant jamais été associé de quelque manière que ce soit à ce projet de site - bien que l'idée de pôle de développement local y ait été très tôt associée -, je suis bien incapable d'y faire la moindre référence ici... Merci et à mercredi après-midi.

Bruno

2. UNE IMPLICATION TRENTENAIRE DU CUEEP SUR CETTE THÉMATIQUE

Que le CUEEP se voit confier une telle mission de mise en place d'un pôle Développement local n'a rien de vraiment surprenant. L'Institut a touché par trois biais différents et complémentaires la problématique du développement local : en pratiquant une approche territoriale de la formation d'adultes, en satisfaisant à des demandes d'expertise sur le sujet et, plus récemment, en prônant un élargissement de l'approche territoriale.

21. *l'approche territoriale*

Dès sa création, le CUEEP a en effet été pensé comme un vecteur de développement au service et à la mesure des territoires.

Au début des années 1970, notamment, il a développé une conception territoriale de la formation des adultes. C'est ce que l'on a appelé le « modèle Action Collective de Formation » (ACF) - qui, originaire de l'Est industriel et minier de la France sous la houlette de Bertrand Schwartz, a été l'objet d'une abondante littérature de recherche : des sociologues lillois comme Claude Dubar (premières publications en 1973), Michel Feutrie (1976) et Nicole Gadrey (1977) y ont pratiqué leurs premières expérimentations scientifiques et aiguisé leurs premières armes heuristiques.

On parle ici d'approche territoriale parce que l'objectif annoncé de la mise en place des ACF est d'élever le niveau culturel de toute une population, sur un territoire donné, en mobilisant l'ensemble de la ressource éducative et culturelle de ce territoire, de la phase préalable du diagnostic territorial (la fameuse « enquête de besoins ») au fonctionnement pédagogique et politique de la formation permanente (le fameux « sous-comité »), en passant par le recrutement des formateurs (les « formateurs issus du milieu »).

22. *une expertise éprouvée*

Reconnu pour cette compétence historique et fondatrice, le CUEEP a été sollicité à plusieurs reprises sur cette thématique du développement local, et a répondu avec succès à quelques appels d'offre en relevant.

C'est ainsi que la grande évaluation de la politique régionale de formation à destination des publics de faible niveau de scolarisation confiée par le Conseil régional au laboratoire TRIGONE (1987-1992) s'est donné une extension évaluant *Les expériences de formation-développement* (M.Mebarki & B.Richardot, janvier 1989, 61p.). Quelques années auparavant, le FSE avait confié au même laboratoire une étude de faisabilité sur la zone Lens-Hénin-Carvin - qui donna lieu à un rapport publié dans la collection des « Cahiers d'études du CUEEP » (*Un programme de développement local intégré dans le Pas de Calais*, M.Mebarki, B.Richardot & alii, juin 1984, 130p.). Par la suite, M.Mebarki et B.Richardot éprouveront cette problématique de la formation-développement à l'occasion d'une recherche-action commanditée par le tissu associatif lensois (plusieurs rapports, de 1989 à 1993).

23. les cousinages

Dans le modèle ACF, l'enracinement territorial est tellement efficient qu'il permet à l'action éducative tous les déploiements possibles sans qu'elle perde la moindre once de son sens originel. C'est par exemple l'idée de « cousinage », c'est-à-dire de symbiose pratique, concrète entre différents pans du développement au sens large, que l'on se situe dans l'action culturelle, dans le travail social, dans la sphère économique, ou tout simplement dans le champ éducatif *stricto sensu*. Cette revisitation du modèle ACF a donné lieu à une série de rencontres régionales consignées dans un Cahier d'études du CUEEP (juin 1999), mais aussi à des initiatives sur les territoires investis par les deux ACF (Roubaix-Tourcoing et le bassin minier lensois), initiatives où le champ éducatif manifeste sa fertilité notamment au plan culturel.

3. LE PROJET USTL/CUEEP

Le projet USTL/CUEEP de développement local se déroulera en deux temps bien distincts. Tout d'abord il s'agit de rassembler les matériaux d'une potentielle vitrine de l'offre universitaire en matière de formation des acteurs et d'intervention territoriale. Dans le second temps, il ne s'agit de rien moins que de construire la plate-forme régionale du développement local où seront rassemblées et mises à disposition de multiples ressources (documentaires, éducatives et ingénieriales) et où la mutualisation des politiques et des pratiques du développement sera attendue.

31. TEMPS 1 - CONSTRUIRE UNE VISIBILITÉ DE L'OFFRE UNIVERSITAIRE (USTL puis toutes universités régionales)

Rassembler les matériaux d'une potentielle vitrine de l'offre universitaire en matière de formation des acteurs et d'intervention territoriale, cela signifie produire une image concrète du potentiel de formation des acteurs du développement, fournir la photographie de quelques expériences réussies d'animation territoriale à base éducative et, enfin, de faire état de la force collective d'ingénierie du développement local que constituent l'USTL (première phase), voire l'ensemble des universités de la région Nord-Pas de Calais (seconde phase).

311. en matière de formation des acteurs des territoires

L'inventaire des filières et diplômes organisés par l'USTL et présentant un lien fort avec la thématique du développement local est, à ce jour, en cours de réalisation. A terme, une base de données intégrera l'ensemble des filières et formations d'enseignement supérieur de la région, les données USTL servant à tester la structuration de la base ainsi que les procédures de recueil et de traitement des données.

312. en matière d'animation territoriale (à base éducative)

L'USTL – ainsi que les autres universités sans doute – s'engage dans des activités à base éducative relevant clairement de l'animation du territoire. Les actions dites culturelles du CUEEP en sont un exemple possible. Mais il y en a sûrement d'autres, notamment autour et à partir des productions d'étudiants impliqués sur les territoires. Il s'agirait maintenant de se doter d'outils et procédures pour identifier ces activités et, ensuite, en analyser l'impact en termes de développement local. A terme, il en va de la valorisation de l'enseignement supérieur en tant qu'instance intervenant *de facto* dans l'animation territoriale.

313. en matière d'ingénierie du développement local

Enfin, à partir de ces deux premières séries d'information, complétées par une investigation au sein l'organisation actuelle de la recherche, il devrait être possible de dresser la carte régionale de l'offre universitaire en matière d'ingénierie du développement local. L'intérêt de cette carte sera optimal si sa configuration laisse correctement voir la complexion épistémologique de développement local – complexion qui sera déjà visible, mais non articulée, dans l'inventaire des filières et diplômes universitaires touchant à cette thématique.

Ici aussi, le travail ne concernera que l'USTL dans une première phase, pour ne s'étendre à l'ensemble des universités régionales qu'ensuite.

32. TEMPS 2 - CONSTRUIRE LA PLATE-FORME RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le temps 1 étant accompli, le pas pourra être franchi de construire une véritable plate-forme régionale du Développement local, en quatre dimensions : information/documentation, ingénierie, formation et mutualisation. Dès le début de sa mise en place, il y aura peut-être intérêt à penser Eurorégion...

321. RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le travail réalisé dans le premier temps du projet pourra être optimisé grâce à la mise en place d'un pôle de ressources documentaires - dont il formera le noyau spécifique. Un tel pôle constituera en lui-même une des missions du pôle Développement local qu'il s'agit de mettre en place. Mais il doit être pensé dans le même temps comme facilitateur de l'exercice des trois autres missions (ingénierie, formation et mutualisation).

L'ingénierie documentaire sera ici réquisitionnée pour mettre en place un **Centre de Documentation et d'Information du Développement Local (CDIDL)**, où les praticiens du développement trouveront support d'autoformation et déclenchement de réflexion professionnelle, où les enseignants trouveront matière à prescription de lecture étudiante, où les politiques trouveront information pertinente et aide à la décision. Outre les dispositions classiques d'un centre de documentation, le CDIDL proposerait un service d'accès en ligne à la documentation utile (numérisée en *html*, *xml* ou simplement *pdf*) – ce qui implique un équipement particulier : un serveur, un scanner haute définition, une série d'ordinateurs de consultation, une imprimante laser, un logiciel documentaire intégré...

Le CDIDL pourrait bien sûr disposer d'une extension pour la communication distante : un **site Web des ressources documentaires sur le développement local** serait configuré qui offrirait quasiment les mêmes services que le CDIDL physique (accès au catalogue, accès aux documents numérisés, notamment).

Mais la complexion épistémologique du développement local est telle qu'un centre de documentation ne saurait à lui seul embrasser l'ensemble de la production documentaire. Aussi il paraît nécessaire de favoriser la **mise en place d'un collectif documentaire pluridisciplinaire régional** (voire eurorégionale), dont le pôle Développement local pourrait tenir le secrétariat. L'idée de base, simple dans son principe mais plus ardue dans sa mise en œuvre, consiste à optimiser l'offre documentaire par la collectivisation de l'information sur l'offre. La possibilité accrue de communication numérique facilite cependant grandement une telle mise en œuvre.

322. RELAIS DE RESSOURCES INGÉNIEURIALES

Du point de vue de l'ingénierie, le pôle développement local peut se donner trois objectifs : exhiber l'offre d'ingénierie, constituer un dispositif permanent d'analyse des besoins des territoires et être le carrefour où l'offre et la demande se rencontrent.

- **Exposition systématique de l'offre**

L'offre d'ingénierie peut s'exposer à trois niveaux :

- le niveau des études territoriales est assuré par les étudiants dans les phases « pratique » de leur cursus, guidés et suivis par leurs enseignants ;
- le niveau de l'ingénierie de projet territorial par des ingénieurs ou des enseignants-chercheurs spécialisés ;
- le niveau de l'expertise par des ingénieurs ou des enseignants-chercheurs en capacité d'évaluer des dispositifs et de créer outils et méthodes d'ingénierie et d'évaluation (niveau Seniors / niveau Juniors).

- **Dispositif permanent d'analyse des besoins des territoires**

Mettre en place un dispositif permanent d'analyse des besoins des territoires, c'est, d'une part, faciliter une entrée territoriale dans les ressources documentaires (tableau de bord des indicateurs territoriaux, index territorial précis et à plusieurs niveaux, etc.), mais surtout, d'autre part, tabler sur un partenariat interinstitutionnel fort permettant le croisement systématique des données établies pour les politiques intervenant sur le champ...

- **Carrefour pour l'articulation entre offre et demande**

Enfin, le pôle se doit d'être un carrefour pour l'articulation entre l'offre d'ingénierie et la demande émanant des collectivités locales et territoriales. Pour se faire, il devra être possible d'interroger l'offre à partir de la demande (base de données) en local et à distance. Il conviendra également de proposer, sur ce thème précis, une animation du territoire régional par des manifestations, rencontres, colloques, au siège du pôle, mais aussi et surtout sur les territoires eux-mêmes.

Enfin, il entrera dans la compétence du pôle Développement local de faciliter toute négociation en vue de l'établissement de convention d'ingénierie entre offreur et demandeur.

323. RELAIS DE RESSOURCES FORMATIVES

Ressources documentaires, ressources ingénieriales, le pôle a une troisième mission de poids : il doit être relais de ressources formatives. De ce point de vue, le pôle développement local peut se donner trois objectifs : exhiber l'offre de formation (FI/FC), constituer un dispositif permanent d'analyse des besoins sociaux de formation et être le carrefour où l'offre et la demande se rencontrent.

- **Exposition systématique de l'offre (FI/FC)**

Dans le prolongement de l'inventaire des filières et diplômes organisés par les universités et présentant un lien fort avec la thématique du développement local, une base de données intégrera l'ensemble de l'offre de formation régionale. On peut distinguer entre trois types d'offre :

- les dispositifs mis en place dans les universités (bientôt en architecture LMD) ;
- les dispositifs hors universités (institutions du travail social, notamment) ;
- mais aussi les actions spécifiques isolées, montées au fil des politiques de formation et de professionnalisation des praticiens du développement.

Un tel travail ne pourra s'effectuer sans l'implication et la participation des institutions qui financent les formations.

- **Dispositif permanent d'analyse des besoins sociaux de formation**

Ces institutions seront également appelées à intégrer le comité d'observation des besoins sociaux de formation, cheville ouvrière d'un souhaitable dispositif permanent d'analyse des besoins sociaux de formation.

Par ailleurs, le pôle pourra héberger en son sein des ingénieurs ou enseignants-chercheurs à même de piloter des études d'analyse des besoins sociaux de formation, ponctuelles ou récurrentes, globales ou sectorielles.

- **Carrefour pour l'articulation entre offre et demande**

Enfin, comme pour la face Ingénierie, le pôle doit se constituer carrefour pour l'articulation en l'offre de formation et la demande des collectivités et des praticiens du développement. Pour se faire, il devra être possible d'interroger l'offre à partir de la demande (base de données) en local et à distance. Il conviendra également de proposer, sur ce thème, une animation du territoire régional par des manifestations, rencontres, colloques, au siège du pôle, mais aussi et surtout sur les territoires eux-mêmes.

Enfin, il entrera dans la compétence du pôle Développement local de faciliter toute négociation en vue de l'établissement de convention de formation (et d'ingénierie de formation) entre offreur et demandeur.

Le pôle pourra par ailleurs proposer une logistique de formation (salles, matériel, etc.) pour que des actions de formation se réalisent sur place, notamment dans le cadre du pôle Ressources documentaires.

Enfin, le pôle aura pour mission de diffuser toute l'information utile à la réalisation des projets de formation des praticiens du développement. A ce titre, toutes les passerelles informatives en direction des services de formation concernés devront être installées.

324. LIEU DE MUTUALISATION DES POLITIQUES ET DES PRATIQUES

Une dernière dimension parachève l'inscription du projet de pôle Développement local dans la réalité des politiques territoriales : le pôle comme lieu de mutualisation des politiques de développement local et des pratiques d'intervention territoriale. Les trois premières dimensions permettent d'instituer le pôle en authentique carrefour régional du développement local : tout à la fois pivot d'un réseau documentaire et bourse d'échange à grande échelle pour l'ingénierie et formation.

Décider que le pôle doit être le lieu de mutualisation des politiques de développement local et des pratiques d'intervention territoriale, c'est ajouter à tout cela un coefficient de dynamisation important : la prise en compte de la réalité régionale multiple du développement local va pouvoir contribuer au développement des politiques de développement local et des pratiques d'intervention territoriale. Comme si cette dernière dimension concrétisait la finalité même du pôle.

- **Instance des politiques de développement local**

Trois fonctions capitales peuvent structurer le pôle du point de vue des politiques de développement local : exposition/articulation, régulation (des articulations) et évaluation.

Il ne s'agit plus seulement d'exhiber les politiques dans un souci d'information des acteurs par exemple ; il s'agit de construire une instance où s'exposent et s'articulent les différents discours politiques en la matière – telle exposition et telle articulation étant, par principe, perpétuellement co-construites. C'est la **fonction exposition/articulation**. L'un des effets de la territorialisation est la multiplication des interventions politiques. Il convient donc non pas de lutter contre cette multiplication en elle-même inévitable mais bien de la rendre opérationnelle, non pas de considérer cette multiplication comme un empêchement d'agir mais bien comme une incitation à pratiquer l'hybridation des moyens que les politiques mettent à disposition des acteurs, voire comme une invitation à inventer de nouvelles hybridations.

La multiplicité ouverte des politiques étant exposée, reste à trouver les modes de régulations des articulations potentielles. C'est la **fonction régulation des articulations**. Ici deux logiques de travail doivent cohabiter, le cas échéant se combiner entre elles : une logique territoriale – qui focalise sur un territoire bien délimité – et une logique thématique – qui raisonne en termes d'activités données ou de populations ciblées, quelle que soit l'échelle territoriale.

Enfin sur cette base d'une articulation bien comprise (c'est-à-dire respectant la complexité de l'ensemble), la **fonction évaluation** peut prendre son essor avec quelques chances de retombées positives pratiques à la fois pour les politiques elles-mêmes mais aussi, bien sûr pour les acteurs du développements.

- **Instance des pratiques d'intervention territoriale**

On voit poindre de tous horizons des professionnalités nouvelles ou simplement renouvelées qui promettent des modes efficaces d'intervention territoriale. En fait, on ne sait trop si ce sont les territoires, les politiques d'incitation à l'intervention ou les professionnalités qui changent. Il est nécessaire d'y voir clair, et une plate-forme régionale du développement local ne saurait faire l'économie d'un travail collectif d'éclaircissement. Celui-ci se concrétise de trois façons différentes et concomitantes : exposition/articulation des cadres de la pratiques, mutualisation des pratiques et valorisation des actions.

Le premier mode de ce travail peut être appeler **fonction exposition/articulation des cadres de la pratique**. Diversité des territoires, diversité des politiques, mais aussi diversité des statuts, des organismes et des réseaux, diversité du « marché » et des acteurs du développement local. Tel est le constat obligé de tout observateur de ce vaste chantier qu'est le développement local. Il s'agit de se donner les moyens d'une analyse des emplois existant en région, voire de participer activement à la construction d'un référentiel des métiers du développement local – pourquoi pas sur la base de travaux collectifs déjà engagés (par l'UNADEL, par exemple).

Le deuxième mode du travail collectif d'éclaircissement que nous appelons de nos vœux, c'est la **fonction mutualisation des pratiques**. Il s'agit en fait de mettre en place les conditions d'une autoformation collective des acteurs du développement local, qui pourraient concrètement se présenter sous forme de groupes d'échanges (thématiques ou territoriaux), animés en interne ou par une personnalité extérieure au groupe, ou encore sous forme d'atelier collectif d'écriture praticienne.

Enfin, dernier mode, la **fonction valorisation des actions** permettra, essentiellement sur la base du travail accompli sous les deux premiers modes, de faire connaître les actions de développement relevant comme on dit aujourd'hui des « bonnes pratiques », et donc de développer l'idée de développement des territoires. Les productions de l'atelier collectif d'écriture praticienne pourront être publiées (e-publiées) ; des rencontres, colloques et autres manifestations porteront également le message dans les territoires.

